

20				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0808.462.831	P.	U.	D.	A 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **PHOTONIKE CAPITAL**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Avenue Louise**

N°: **65 , boîte 11**

Code postal: **1050**

Commune: **Ixelles**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise **0808.462.831**

DATE **04-02-10** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)**²

approuvés par l'assemblée générale du **20-08-19**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-18** au **31-12-18**

Exercice précédent du **01-01-17** au **31-12-17**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~³ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **16**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1.2, 6.2, 6.3, 6.5, 6.6, 6.7, 6.9, 7.2, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19

Signature
(nom et qualité)
VENTRIGLIA Fausto Maria
Administrateur délégué



Signature
(nom et qualité)



¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

VENTRIGLIA Fausto

Via dell'Unita 2 A, 00046 Grottaferrata, Italie

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : - 30-06-20

MARATI CLAUDIO

Via dell'Aeroporto di Centocelle 15, boîte XII, 00177 Roma, Italie

Fonction : Administrateur

Mandat : - 30-06-20

MANGION Alain

Archbishop Street 138, VLT007 La Valette, Malta

Fonction : Administrateur

Mandat : - 30-06-20

SOLLECITO Pietro

Greene Street 614, NJ07302 Jersey City, Etats-Unis d'Amérique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12-12-18- 30-06-20

QUARANTA Marco

Wetherby Gardens 20-21, SW5 OJP Londres, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 12-12-18- 30-06-20

MINERVA Luciano

Via Strettola 20, 80013 Casainuovo di Napoli, Italie

Fonction : Administrateur

Mandat : - 12-12-18

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont / ~~ont pas~~ * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
DEBROUX ET ASSOCIES W SCPRL 0817.646.850 Chaussée de Tervuren 60 , 1410 Waterloo, Belgique Fonction : Expert-comptable externe Représenté par: 1. Joosen Mireille Avenue de la Croix de Bourgogne 33 , 1410 Waterloo, Belgique Expert-comptable	2236483F09 7725.2F62	A B

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>111.893.070,84</u>	<u>114.186.470,84</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	111.893.070,84	114.186.470,84
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>5.179.895,09</u>	<u>5.262.630,66</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.116.024,84	5.108.024,84
Créances commerciales		40	4.992.013,84	4.992.013,84
Autres créances		41	124.011,00	116.011,00
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	63.870,25	154.605,82
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	117.072.965,93	119.449.101,50

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	8.203.722,30	8.198.001,61
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	8.203.722,30	8.198.001,61
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44		
Fournisseurs		440/4		
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	8.203.722,30	8.198.001,61
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	117.072.965,93	119.449.101,50

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation		9900	-55.235,87	1.786.077,57
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		1.566.000,00
Chiffre d'affaires*		70		
Approvisionnement, marchandises, services et biens divers*		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	6.4	62	379,94	868,00
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4		1.301.799,14
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	30.000,00	25.000,00
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	<u>-85.615,81</u>	<u>458.410,43</u>
Produits financiers				
Produits financiers récurrents	6.4	75/76B		
Dont: subsides en capital et en intérêts		75		
Produits financiers non récurrents		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières				
Charges financières récurrentes	6.4	65/66B	2.840,45	475.117,83
Charges financières récurrentes		65	2.840,45	475.117,83
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	<u>-88.456,26</u>	<u>-16.707,40</u>
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	<u>-88.456,26</u>	<u>-16.707,40</u>
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	<u>-88.456,26</u>	<u>-16.707,40</u>

* Mention facultative.

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-839.774,62	-751.318,36
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-88.456,26	-16.707,40
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-751.318,36	-734.610,96
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	-839.774,62	-751.318,36
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.500,00
8029		
8039		
8049		
8059	1.500,00	
8129P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.500,00
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	1.500,00	
(21)		

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	xxxxxxxxxxxxxxx	71.274.180,64

Mutations de l'exercice

- Acquisitions 8365
- Cessions et retraits 8375
- Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8385
- Autres mutations (+)/(-) 8386

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8395	71.274.180,64	
------	---------------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8455P	xxxxxxxxxxxxxxx	42.912.290,20
-------	-----------------	---------------

Mutations de l'exercice

- Actées 8415
- Acquises de tiers 8425
- Annulées 8435
- Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8445

Plus-values au terme de l'exercice

8455	40.618.890,20	
------	---------------	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525P	xxxxxxxxxxxxxxx	
-------	-----------------	--

Mutations de l'exercice

- Actées 8475
- Reprises 8485
- Acquises de tiers 8495
- Annulées à la suite de cessions et retraits 8505
- Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8515

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525		
------	--	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555P	xxxxxxxxxxxxxxx	
-------	-----------------	--

Mutations de l'exercice (+)/(-)

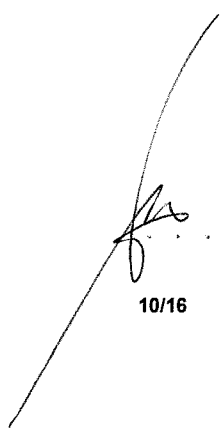
8545		
------	--	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(28)	111.893.070,84	
------	----------------	--



RÉSULTATS

PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein ..

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087		
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE		
Produits non récurrents	76	1.566.000,00
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	1.566.000,00
Produits financiers non récurrents	(76B)	
Charges non récurrentes	66	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	
Charges financières non récurrentes	(66B)	
RÉSULTATS FINANCIERS		
Intérêts portés à l'actif	6503	

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison des comptes annuels soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes annuels des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

RÈGLES D'ÉVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*				
4. Installations, machines et outillage*				
5. Matériel roulant*				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
7. Autres immobilisations corporelles				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice:

EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983:

EUR.

Immobilisations financières:

Des participations (ont) ~~(n'ont pas)~~ été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ

% leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité de résultat selon l'avancement du travail).

RÈGLES D'ÉVALUATION

4. Passif

Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droit d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, §1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ ou -) (en unités)
MEDITERRANEA HOLDING SPA Lungotevere Michelangelo 5 00192 ROMA Italie 02222880698	Actions	0	8,00	0,00	31/12/2017	EUR	4.856.239	-15.780.956
SANDRETTO SPA Via Cav. Modesto Sandretto 16 10085 Pont Canavese Italie	Actions	0	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	0	0

RAPPORT DE GESTION

Le conseil d'administration attire l'attention sur le fait que le bilan au 31 décembre 2018 fait apparaître une perte reportée. En vertu de l'article 96,6° du Code des Sociétés, nous proposons l'application des règles d'évaluation dans une optique de continuité.